



## AUTOMNE 2020

### Activités de la S.H.A. du XIII<sup>e</sup>

- **Mardi 6 octobre à 17h45**, Salle des Fêtes de la Mairie,

A l'occasion du 160<sup>e</sup> anniversaire de la création du 13<sup>e</sup> arrondissement, *conférence* de Madeleine LEVEAU-FERNANDEZ, historienne spécialiste des banlieues de Paris :

« *L'annexion de 1860 : de la petite banlieue au 13<sup>e</sup> arrondissement* ».

La Société d'Histoire et d'Archéologie sera heureuse d'offrir à ses membres le fac-similé de sa première publication *Connaissez-vous le XIII<sup>e</sup> ? Un Centenaire 1860-1960*.

- **Du 23 novembre au 28 novembre**, Galerie Athéna et Antichambre,

*Exposition de plus de 70 estampes d'Auguste Lançon.*

La SHA du 13<sup>e</sup>, d'après un choix établi par Paul LIDSKY et Gérard COSNARD, vous invite à découvrir l'oeuvre gravée, trop longtemps méconnue, d'Auguste Lançon, peintre, dessinateur-graveur, sculpteur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Proche des petites gens, il a su rendre l'âme du 13<sup>e</sup>, du côté de la Glacière, dans plusieurs de ses oeuvres. N'est-ce pas en ces lieux, aujourd'hui bien transformés, que serpente dans le 13<sup>e</sup> la rue Auguste Lançon ?

- **Mardi 24 novembre, à 17h45**, Salle des Fêtes de la Mairie,

*Conférence-projection* de Paul LIDSKY, auteur de l'essai « Les Ecrivains contre la Commune » (La Découverte), sur :

« *Auguste Lançon, un artiste non reconnu à sa juste valeur* ».

Un pot de l'amitié suivra la conférence.

La Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII<sup>e</sup> remercie la Mairie du 13<sup>e</sup> de mettre à sa disposition la Salle des Fêtes pour lui permettre de réunir, en toute sécurité, dans le respect des règles sanitaires, les nombreuses personnes qui régulièrement viennent entendre ses conférences.

Société d'Histoire et d'Archéologie du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris  
Siège social et correspondance : Mairie du XIII<sup>e</sup>, 1 Place d'Italie, 75013 Paris  
Tél. : 01 44 08 14 63 courriel : sha\_75013@yahoo.fr  
(permanence jeudi de 10h30 à 12h, sur rendez-vous, sauf pendant congés scolaires)